VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain du Troisième District.

Succession de Michel H. Brown

No 82,762—Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 26 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No —, borné par les rues N. Rampart, St Claude, Press et Montégut, dés gné comme lot C sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, de la date du 30 juin 1893, d'après lequel plan d'arpentage ledit lot commence à une distance de 56 pieds 2 pouces de l'enseignement des rues N. Rampart et Montégut et mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue N. Rampart par une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre lignes égales et parallèles; ledit lot est composé d'une partie du lot original No 49-51. Enregistré dans le livre des transferts 169, folio 584.

AUSSI

Un lot de meubles de maison, contenus dans les lieux ci-dessus.

Conditions—Pour les meubles, comptant. La propriété foncière, comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE

DE FRANÇOIS BERTRAND.

No 80,696. Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 avril 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 7 et 8 dans l'Ilet No 16, borné par les rues St Avid, maintenant Claiborne, Emily, Prosper et Convent; ledit lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Emily, entre les rues Prosper et Nord Claiborne, acquis le 25 février 1838, enregistré dans le Livre des Transferts 22, folio 427.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant. Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 112. Nouvelle Orléans. Lne

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Enos. Phone 963; Algiers, au Dry Dock. Phone 284

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

Jan 20—1an mer dim

J. J. DELVAILLE. P. J. MOONEY.

DELVAILLE & MOONEY,

Agents de Propriétés Foncières, Contracteurs et Constructeurs,

REPARATIONS, BAUX ET LOUAGES DE PROPRIETES.

Chambres 125-127 Bâtisse Carondelet.

416 rue Carondelet,

MAIN 3317. Nouvelle-Orléans, Lne.

23 sep—1an—dim mer ven

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 Ilets de terre de valeur dans le Troisième District, 2

SUCCESSION DE ORGEL HEYMAN MESRITZ.

No 81,584—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

PAR LIONEL M. RICAU, ENCANTEUR—Bureau No 315 rue Carondelet.

JEUDI, LE 1ER AOUT 1907,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 juin 1907, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre dans la Ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Manuel, Bartholomew, Bolivar et Massant, acquis par cette parvolle Orléans, borné par les rues Manuel, Bartholomew, Bolivar et Massant, acquis par cette partie devant J. Cuvillier, notaire, le 1rr novembre 1836, livre des transferts 32, fo. 96.

Deuxièmement—Un certain lot de terre dans cette ville, borné par les rues Magistrat, Hunters, Varin et Franklin, étant l'Ilet No 201 (maintenant l'Ilet 1319), sur un plan de L. Hunters, Varin et Franklin, étant l'Ilet No 201 (maintenant l'Ilet 1319), sur un plan de L. Sturgi, daté le 16 juillet 1836, enregistré en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire. Le dit Ilet Sturgi, daté le 16 juillet 1836, enregistré en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire. Le dit Ilet consistant de 24 lots acquis le 23 juillet 1836, enregistré en le Bureau des Transferts, livre 29, folio 549.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0p0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

30 juin—30 —juil 7 14 21 28—août 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE RAMON SOLARES ET FEMME.

Cottage Simple en Bois,

1213 rue Touro, entre les rues Marais et Urquhart A l'encan, JEUDI, le 25 juillet 1907, A MIDI.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ramon Solares et femme, No 82,733, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1907, et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juillet 1907, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain demi-lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le nouveau faubourg Marigny Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 20 de l'Ilet No 20 (maintenant Ilet No 496), borné par les rues Union (maintenant Terre), Français, Marais et Urquhart. Ledit demi lot de terre mesurant, en mesure française, quinze pieds de face à la rue Union (maintenant Terre) entre les rues Marais et Urquhart, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant immédiat du dit lot le plus près de la rue Marais (en Marais) et est borné sur le côté vers la rue Urquhart par l'autre demi-lot dudit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant Robert Lagler, notaire; 10 0p0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 316 rue Baronne.

Walter L. Gleason, avocat.

—23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SEPT LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession vacante de Jacob Frederick Mayer.

No 81,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 902 rue Perdido—MERCREDI, le 7 août 1907, à midi. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 juin 1907, pour le compte de la succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ancien faubourg Clouet, district Deneau, désignés par les Nos quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix et dans l'Ilet No 865 (anciennement No 40 du district Deneau) borné par les rues Piété Désiré, Solidelle (maintenant Roman) et Joséphine (maintenant Prieur) et mesurant comme suit: Les lots Nos quatre et cinq chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur) sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro six formant le coin des rues Piété et Joséphine (maintenant Prieur) mesurant 31 pieds de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur) et 120 pieds; les lots numéros 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, acquis le 15 août 1836, enregistré Bureau des aliénations. Livre 20, Page 328.

Acquis le 19 octobre 1838, Bureau des aliénations, livre 28, page 397.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 juil—7 14 21 28—août 4 7

E. T. Florance, Avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

In re Inland Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 79,046 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Lamar C. Quintero, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. William C. McLeod, John D. Grace, avocats.

12 juil—12 16 21

Succession vacante de Berthe Rodrigues.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,032—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 16 juil—16 20 25

Succession de Luke Hardy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,629 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 16 juil—16 20 25

Succession vacante de Rosine C. Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,872—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 16 juil—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de William Ely.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance, avocat.

10 juil—10 14 19

Succession de Mme Felicie Mendersom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,162 —Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 16 juil—16 20 25

Succession vacante de C. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 82,870—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier.—E. T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession de Catherine Gaibisso veuve de Louis Frigerio, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,823 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Angèle et Thérèse Frigerio, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier. — Hall & Monroe, avocats. 12 juil—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Solomon Reinach

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une moitié indivise du titre, de la part et de l'intérêt dans la propriété située 1539 et 1541 rue Nord Robertson.

Succession de Margaret Trassenl, femme de William J. Stowell.

No 82,218—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SOLOMON REINACH Encanteur, MERCREDI, le 21 août 1907, à midi, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agis ant pour l'Hon. Fred D. King juge de la Division B, absent en congé, daté le 16 juillet 1907, pour le compte de la succession de Margaret Trassoni, femme de William J. Stowell, il sera vendu à l'enchère publique,

Une moitié indivise des droit, titre, part et intérêt en un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 19 (maintenant No 231) borné par les rues Columbus Laharpe, N. Claiborne et N. Robertson étant une partie du lot No 19, mesurant 80 pieds de face à la rue N. Robertson par 160 pieds de profondeur et façade à la rue Laharpe, les bâtisses en sont étant désignées par les Nos municipaux 1539 et 1541 rue N. Robertson.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant James B. Reaver Jr, notaire.

Dix pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

SOLOMON REINACH.

Encanteur,

640 rue Union.

Arthur B. Leopold, avocat.

19 juil—19—août 1 8 15 21

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE,

No 2038 rue Dumaine.

—AUSSI—

Un cheval et un jeux de harnais

Succession de Amelia Wilhelm, épouse de Joseph Darrieux.

No 82,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 902 rue Perdido—MERCREDI, le 7 août 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 2 juillet 1-07, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 514 borné par les rues Dumaine, Salcedo, Ste Anne et Lopez, désigné comme lot No six d'après un plan dressé par Jno. F. Brenn, voyer, le 12 janvier 1845, déposé au bureau de W. I. Hodgson, encanteur en cette ville, le croquis dudit plan est annexé à un acte par devant Sam'l D. Flower, notaire, le 1er juin 1885, étant un acte par J. Ward Gurley, notaire de la Cour de Chancellerie, à Laurent Bendo, d'après ledit plan ledit lot mesure 29 pieds 1 ligne de face à la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un cottage à un étage couvert en ardoises, retiré de la rue, et contenant 6 chambres, bleux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 2038 rue Dumaine. Loué $14.00 par mois.

AUSSI

Au dit endroit et à la même heure, à cheval et jeux de harnais.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907 au dessus du prix de son enchère.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jno J. Darrieux, avocat

7 juil—7 14 21 28—août 4 7

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX COTTAGES SIMPLES

Sur un grand terrain,

Nos 911 et 917 RUE DES FRANÇAIS,

Entre les rues Bourgogne et Roumpets.

Succession de O. C. Blandin.

No 73,406—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER. C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 6 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 3 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Français Champs Elysées, Bourgogne et Roumpart, et mesurant 60 pieds sur la rue Français par 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignés par les Nos 911 et 917 rue Français et comprenant deux cottages simples. Le No 911 contenant verandah sur le devant, vestibule, salle de réception, 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le No 917 contenant un grand magasin (occupé comme un magasin de bicycle), 2 chambres, citerne, etc.

La propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées pour le montant des billets et transférer les polices d'assurances au porteur des billets, devant assumer les taxes de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, avoir droit aux loyers de la date de l'acte de vente et payer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

Alfred Grima, Charles F. Claiborne, avocats.

6 juil—6 7 14 21 28—août 4 6

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Thomas Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 82,208—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Teutonia Bank & Trust Company, curatrice de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier.—J. J. Prowell, avocat.

16 juil—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Kate Ahern, Veuve de Andrew J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,043—Division A—Attendu que Mme Carthagena Gillespie Ahern, veuve de Archibald Smythe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Kate Ahern, femme décédée de Andrew J. Stewart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Dart & Kernan, avocats.

17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Jolis Cottages Simples,

Nos 2632 et 2634 rue Ste-Anne,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Succession de Joseph O. Guzman.

No 75,685—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 326 rue Carondelet. JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 juin 1907, pour le compte de la succession de Joseph O. Guzman, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad, désigné comme lot No 8 sur un plan par J. F. Brown voyer, daté le 12 janvier 1845, le devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 9 juin 1868, et mesurant d'après ledit devis, 31 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 7 et 84 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 9.

Les améliorations sont connues comme No 2632 rue Ste Anne, comprenant un joli cottage simple, résidence bien subdivisée, avec grande cour sur le côté, ensemble avec un hangar dans le fond, citerne, etc., à proximité du marché Maestri, lignes de chars, etc., toujours louée.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Dorgenois, Orléans et Broad, désigné comme lot No 7, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté du lot No 6, et sur le côté de la rue Broad, et 84 pieds 4 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 8 et sur le côté de la rue Dorgenois.

Les améliorations sont désignées comme 2634 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en 1 et 2 ans, avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurités. Les billets pour différé en taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Emmbre Rosen, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0p0 au moment de l'adjudication.

23 juin—23 30 - juil 7 14 21 25

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Reuben Wheeler.

Une Occasion Rarement Offerte.

Cottage Simple Attrayant,

No 531 rue Télémaque, entre les rues D'Hémécourt, et Bendix, 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, grillage en fer et hangar, situé en bon terrain dans le fond qui est contigu et couvrant à la rue D'Hémécourt. Pour les mesures, voyez le plan à la Bourse.

JEUDI, le 8 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, et maintenant agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, absent en congé, daté et signé le 2 juillet 1907. Le Re Sne. de Reuben Wheeler, Dossier No 82 746, je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 737, borné par les rues Cortez, Bendix, Télémaque et D'Hémécourt, désigné par le No 7 et mesurant 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Télémaque sur 107 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et Ilet et mesurant comme suit: commençant à une distance de 100 pieds de l'enseignement des rues Télémaque et D'Hémécourt, ayant une façade à la rue D'Hémécourt de 27 pieds 1 pouce et 1 ligne par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Cortez, le divisant du lot No 16 de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, delà sur une ligne du fond, et courant vers la rue Télémaque, le divisant de lots 7 et 8, de 12 pieds 3 pouces et 5 lignes, de là s'élargissant sur une profondeur ou largeur de 7 pieds 1 pouce et 1 ligne, sur une ligne courant vers la rue Télémaque, de là sur une ligne droite, courant vers la rue d'Hémécourt de 147 pieds 7 pouces et 1 ligne à l'endroit du coin numéro 1, et est composé du tout du lot No 15, mesurant 20 pieds de face à la rue d'Hémécourt par une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes et 7 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue d'Hémécourt par une profondeur de 122 pieds 11 pouces et 6 lignes du lot No 14, contigu audit lot No 15, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, portant 8 0p0 d'intérêt et garanti par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au plus de son enchère. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,

Encanteur.

F. Rivers Richardson et Rufus E. Foster, avocats.

7 juil—7 14 21 28—août 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une moitié d'intérêt indivis dans une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1634 rue Clio entre les rues Carondelet et St Charles,

(Dans l'Ilet borné par lesdites rues et la rue Erato).

Edward Schwartz et al. vs Mme Harriet Schwartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 82,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Harriet Schwartz, veuve de Louis Schwartz, consistant de la moitié de l'intérêt indivis, en et à:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Carondelet, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 31 janvier 1874, déposé en l'étude de W. S. Hodgson, encanteur, un devis duquel plan est annexé à la vente en faveur de Simon Kaufman, exécuté pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire le 15 mars 1874; le dit lot étant désigné par le No quatre sur ledit devis et plan et mesurant en accord de ceci soixante pieds de face à la rue Clio, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, tout plus ou moins, au soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clio, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Gisant dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff, avocat pour le demandeur.

NOTE—

Relativement à l'annonce de vente ci-dessus d'une moitié d'intérêt indivis d'une certaine propriété saisie dans le procès ci-dessus de Schwartz vs Schwartz No 82,620 de la Cour Civile de District, je suis autorisé par les propriétaires de l'autre moitié indivise de dire qu'ils s'accordent à vendre leur moitié indivis à l'acquéreur de la moitié annoncée, au même prix et aux mêmes conditions.

SOLOMON WOLFF, avocat.

13 juil—13 19 26—août 2 9 16

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, Sme District.

3 déc—dim mar ler—Dr

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER. BIJOUTIER. JOAILLIER.

618.....RUE ROYALE.....618

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt réglées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital.....$ 500,00
Actif.....1,145,924
Surplus net.....210,016

CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG. Vice-Prés

FERGUS G. LEE, Secrétaire.

CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..... 14,612.5

3 jan —1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Glo

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,42

Bureaux dans les bâtisses de la Compagnie, coin des rues Carondelet et St Cha

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

GUSTAVE B. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCIEN MOORE, C. M. S

CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire

THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

Gavril—Jan—Jeu Dim Mar